



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FOY

Mardi 8 novembre 2022, À 19 H 00, en présentiel au salon du personnel et en ligne via
la plateforme Teams

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Youssef Amhouche
Lorie Belle-Isle
Natalie Blais
Mélanie Bujold
Johanna Fouquet
Asma Khemiri
Annick Montminy
Véronique Rousseau
Marina Simoes
Fatima Tedjini
Catherine Vallerand
Patrick Vézina

Membre absent :

Raphael Lachance-Cloutier

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
Ouverture de la rencontre à 19h.

1.2. Adoption de l'ordre du jour (document 1)

La présidente, Mme Fouquet, lit les points de l'ordre du jour.

-Au point 4.2, Mme Blais dit qu'il faudra faire une résolution comme quoi Mme Montminy a été, à la dernière rencontre, choisie à l'unanimité pour être représentante au comité de parents.

- Au point 6, il y a une résolution à définir pour la cour d'école et on ajoute le sujet des sorties payantes.
- Au point 7.5, Mme Blais dit que le budget est reporté au mois de janvier
- Au point 8. *discussion*, Mme Simoes veut parler du trafic devant l'école.

Mme Bujold propose l'adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2022 (document 2)

2.1. Maison des jeunes

Les activités ont repris les mercredis et les jeudis, il y a eu au moins 55 inscriptions. Les jeunes adorent ça.

2.2. Cour d'école

M. Vézina informe les membres que l'école peut aller chercher jusqu'à 100000\$ avec la mesure 50530. Le projet suit son cours, nous sommes en attente des plans. Voici des exemples de ce qui s'en vient : Classe extérieur, zone récréative, revêtement de sol plus approprié pour les sports collectifs, parcours de motricité, balançoires, modules de jeux refaits, secteur gazonné, nouveaux escaliers, glissade dans la pente, terrain synthétique de soccer, carré de sable, jardin communautaire, etc.

2.3. Éclairage

M. Vézina précise que l'éclairage a été refait cet été. Pour les endroits où il en manque, la ville n'a pas l'obligation de le faire. Puisque les enfants sortent par la porte 3 maintenant (table d'accueil du service de garde), c'est mieux éclairer et plus sécuritaire.

3. Interventions du public

Aucune

4. Informations générales

4.1. De la présidente; Mme Fouquet n'a rien à ajouter pour cette rencontre.

4.2. Du représentant du Comité de parents;

4.2.1 Lors de l'assemblée annuelle des parents, Mme Montminy a été choisie à l'unanimité pour être représentante au comité de parents. **Résolution; CE-2-2022-2023,4.2.1,NDF**

4.2.2 Mme Montminy parle de la rencontre à laquelle elle a assisté.

M. Pleau a présenté un projet de consultation où il y aura des ateliers sur différents thèmes tels que : programme anglais intensif, débordement dans les écoles, difficulté d'embauche au service de garde, etc. L'information est sur le site internet du Centre de services.

4.3. Du représentant de la communauté; aucun

4.4. Des représentants des membres du personnel;

Mme Bujold parle de la fête de l'Halloween qui s'est bien déroulée. Il y avait des activités dans les classes, une histoire à raconter, un bingo, une parade de mode, une récréation prolongée, etc.

Quelques jours avant, l'épluchette de blé d'inde et la dégustation de pommes ont été un succès.

Mme Tedjini dit que les collations offertes aux élèves 3 fois par semaine coûtent moins chères au Costco qu'avec le traiteur Croquignolet. 400\$ au lieu de 900\$.

4.5. De la directrice;

4.5.1. Habits de neige

Le club Kiwanis nous a donné des coupons pour acheter des vêtements à quelques familles démunies.

4.5.2. Inscriptions depuis le 1^e septembre

Nous avons reçu une centaine d'inscriptions et on n'a pas pu accueillir tout le monde malheureusement.

4.5.3. Dons

Sur 3 ans, la Saint-Vincent-de-Paul nous donne 47000\$. Cet argent servira à l'achat de drapeaux des pays, de fournitures scolaires, de livres, aux sorties éducatives, etc. C'est une dame africaine décédée qui avait inclut l'école Notre-Dame-de-Foy dans son testament. C'est un très beau cadeau.

4.5.4. Aide à la classe

Il y a 115000\$ pour le projet d'aide à la classe. Mme Bujold trouve cette aide très utile et ça lui permet de consacrer plus de temps aux apprentissages de ses élèves.

5. Adoption

Rien à adopter aujourd'hui

6. Approbation

6.1. M. Vézina dit qu'il a besoin de l'approbation du CE pour recevoir la somme de 100000\$.

Mme Simoes propose que la demande pour la mesure 50530 pour le soutien au financement de la cour d'école soit retenue. Le conseil d'établissement a adopté une résolution attestant que les membres sont en accord avec cette proposition.

Résolution; CE.22-2022-2023, 6.1,NDF

6.2 Au prochain CE, les sorties éducatives seront présentées. Il y a une sortie payante au mois de juin à approuver qui coûte environ 25 à 30\$ par enfant. Un sondage a été envoyé aux parents et a été accepté à 80% et plus.

7. Information

7.1. Premier bulletin et rencontres de parents (16, 17 et 18 novembre). Les titulaires offrent une plage horaire aux parents pour les rencontres.

Mme Khemeri et M. Amhouche ajoutent que pour les nouvelles familles, l'adaptation à l'école et la façon de faire ici sont difficiles. Les communications par courriel, les applications, les devoirs, l'horaire, tout est différent. L'autonomie des élèves est mise de l'avant ici. Les parents suggèrent une rencontre d'information en début d'année pour les nouvelles familles.

4.1. Moments et nature en évaluation (documents déposés sur le site WEB et envoyés par courriel)

4.2. Plan d'action pour contrer la violence (dépôt en février 2023)

- 4.3. Projet éducatif (2023-2028)
- 4.4. Budget 2022-2023 Reporté en janvier.
 - 4.4.1. Budget de l'école
 - 4.4.2. Budget du service de garde

8. Discussion

Mme Simoes est préoccupée par le trafic devant l'école le matin et le soir. C'est dangereux. Les parents font des « U-Turn » dans le stationnement. Il faudrait trouver une solution.

9. Divers

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Khemiri à 20h14.

Johanna Fouquet, présidente

Natalie Blais, directrice